

*Assemblée parlementaire
de l'OSCE*

Assemblée parlementaire de l'OSCE

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE représente la dimension parlementaire de l'Organisation. Avec un total de 317 parlementaires, elle a pour tâche principale de favoriser le dialogue interparlementaire, qui est un aspect important des efforts globaux visant à relever les défis de la démocratie dans toute la région de l'OSCE. Les déclarations faites chaque année par l'Assemblée, qui sont envoyées aux gouvernements et aux institutions de l'OSCE, représentent la voix collective des parlements des Etats participants de l'OSCE.

Créée par le Sommet de Paris en 1990 afin de promouvoir une plus grande participation des parlements nationaux dans le cadre de l'OSCE, l'Assemblée parlementaire est devenue un membre actif et éminent de la famille de l'OSCE. L'Assemblée réunit les membres nationaux des parlements des Etats participants plusieurs fois par an pour discuter de questions liées à l'OSCE et produire des recommandations. En outre, dans le cadre de conférences thématiques tenues régulièrement, les parlementaires ont l'occasion d'échanger des vues, de débattre des meilleures pratiques et d'examiner avec des experts internationaux des questions relatives à l'OSCE. Grâce à un programme actif d'observation des élections, les parlementaires recourent à leur expertise unique en tant qu'élus et jouent un rôle clé dans les activités d'observation de l'OSCE.

Chaque année, l'Assemblée parlementaire élit à la majorité des voix un président qui préside ses principales réunions et agit en qualité de haut représentant de l'Assemblée. Le Président participe régulièrement aux travaux de l'OSCE au niveau ministériel, notamment aux réunions de la Troika et au Conseil ministériel.

Le Secrétariat international de l'Assemblée se trouve à Copenhague (Danemark) dans des locaux mis à disposition par le Parlement danois. Il est présidé par le Secrétaire général R. Spencer Oliver qui a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans en juillet. Dotée d'un personnel permanent de 14 personnes, l'Assemblée maintient également un petit bureau de liaison à Vienne.

Dialogue interparlementaire

Quatorzième session annuelle à Washington, DC., juillet. La plus grande réunion de l'Assemblée se tient en juillet de chaque année, à l'invitation du parlement d'un Etat participant. En 2005, des parlementaires de 51 Etats participants de l'OSCE, et des membres des pays partenaires, se sont réunis à Washington, DC, pour discuter des questions internationales actuelles de sécurité, d'économie, d'environnement et de droits de l'homme, et ont ensuite adopté la *Déclaration de Washington* qui contient des recommandations dans ce domaine. En l'honneur du trentième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki, la session a porté sur le thème « *Trente ans depuis Helsinki : défis à venir* ».

La *Déclaration de Washington* a soulevé des questions dont on se préoccupe dans toute la région. Elle comportait notamment des recommandations concernant les programmes d'ouverture aux pays voisins menés par l'OSCE, préconisait la fourniture d'une assistance pour la création de petites entreprises et demandait instamment à tous les Etats participants de respecter pleinement les Conventions de Genève pour tous les prisonniers de guerre. L'Assemblée a aussi adopté un certain nombre de résolutions spécifiques proposées par les parlementaires. Ces résolutions portaient sur des questions telles que l'amélioration de la parité des sexes, la réforme de l'OSCE, la lutte contre l'antisémitisme, la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que des questions régionales telles que l'Abkhazie (Géorgie), la Moldavie et la Méditerranée.

Selon la pratique habituelle, le Président en exercice, le Ministre slovène des affaires étrangères Dimitrij Rupel, et le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, ont tous deux pris la parole lors de la session et répondre aux questions posées par les parlementaires sur un grand nombre de sujets concernant l'OSCE.

L'Assemblée a aussi réélu à l'unanimité le parlementaire américain Alcee L. Hastings aux fonctions de Président jusqu'en juillet 2006. Trois nouveaux Vice-Présidents ont également été élus au Bureau de l'Assemblée, qui se compose actuellement du Président Alcee L. Hastings, des Vice-Présidents Nino Burjanadze (Géorgie), Tone Tingsgaard (Suède), Nevzat Yalcintas (Turquie), Panayotis Kammenos (Grèce), Giovanni Kessler (Italie), Nebahat Albayrak (Pays-Bas), Pia Christmas-Moeeler (Danemark), Barbara Haering (Suisse), Oleh Bilorus (Ukraine), du trésorier Jerry Grafstein (Canada) et du Président émérite Bruce George (Royaume-Uni).

Session d'hiver, Vienne, février. L'Assemblée a tenu sa quatrième réunion annuelle d'hiver à Vienne en février. Cette réunion, la deuxième en importance dans le calendrier de l'Assemblée, a donné aux parlementaires l'occasion d'entendre des exposés de hauts responsables de l'OSCE sur les développements en cours. Les parlementaires ont également été en mesure de suivre les travaux en cours de l'Assemblée, de se préparer aux réunions futures et de débattre de questions d'actualité avec leurs collègues parlementaires d'autres pays.

Elan parlementaire en faveur de la réforme

L'Assemblée se penche sur « l'avenir de l'OSCE ». Lors de sa session annuelle à Washington en juillet, l'Assemblée parlementaire a adopté une résolution appelant à une mise en œuvre effective des recommandations sur la réforme de l'OSCE.

Des ministres abordent la question de la réforme de l'OSCE lors de la session annuelle de l'Assemblée

« Votre contribution pourra inciter les Etats participants à sortir des sentiers battus et à soulever des questions que les organes fonctionnant sur la base du consensus peuvent être réticents à poser. »

Dimitrij Rupel, Président en exercice de l'OSCE

« Alors que le Président en exercice et l'Assemblée parlementaire considèrent d'un œil nouveau l'agenda de l'OSCE et étudient tel point ou tel autre, préserver l'intégrité des principes d'Helsinki et faire en sorte que l'OSCE continue d'être un agent de la transformation pacifique et démocratique devraient constituer des objectifs prioritaires. Toute nouvelle procédure ne doit pas se faire aux dépens des principes, et toute réforme institutionnelle devrait viser à renforcer la capacité de l'OSCE à produire des résultats sur le terrain, en particulier par ses missions de terrain. »

Condoleezza Rice, Secrétaire d'Etat américain

Avant sa session annuelle, l'Assemblée a entrepris un projet visant à appuyer les travaux du Groupe de personnes éminentes que le Président en exercice Dimitrij Rupel a nommé pour insuffler un élan nouveau au dialogue politique et fournir une vision stratégique à l'Organisation pour les années à venir. A l'invitation du Président de l'Assemblée de l'OSCE et du chef de la Swiss Foundation for World Affairs, 17 spécialistes des questions relatives à l'OSCE, notamment des ministres, des ambassadeurs et des membres de l'Assemblée de l'OSCE ont présenté des contributions écrites qui ont été ensuite discutées lors du colloque de juin sur *l'avenir de l'OSCE*. Le rapport sur ce colloque a été envoyé par le Président de l'Assemblée Hastings au Président en exercice de l'OSCE et au Conseil permanent.

Les participants au colloque ont convenu à l'unanimité que l'OSCE reste une organisation internationale unique et pertinente qui devrait continuer à jouer un rôle capital dans la promotion de la stabilité et de la sécurité en Europe. Les engagements politiques souscrits dans l'Acte final d'Helsinki, la Charte de Paris et autres documents de la CSCE/l'OSCE ont une grande valeur et devraient être préservés et défendus. Il a été également convenu que les problèmes rencontrés par l'OSCE sont avant tout et surtout politiques, de sorte qu'une réforme structurelle ne permettra pas en soi de trouver une solution aux défis politiques que seuls les Etats participants peuvent relever. Il a été instamment demandé aux gouvernements des 55 Etats de l'OSCE de reconfirmer leur engagement en faveur d'une Organisation utile, crédible et professionnelle qui serve les intérêts de tous. Les participants ont souligné qu'ils devraient aussi s'engager aux niveaux politiques les plus élevés à mettre pleinement en œuvre tous les engagements de l'OSCE auxquels ils ont souscrit et à améliorer à l'avenir les structures et procédures de l'Organisation.

L'Assemblée s'efforce depuis longtemps de réformer certains mécanismes de l'OSCE pour s'assurer que l'Organisation soit efficace et fonctionne correctement. En particulier, l'Assemblée a critiqué l'usage strict du

consensus dans le processus décisionnel de l'OSCE. A cette fin, elle a établi une commission ad hoc sur la transparence et la responsabilité dans le cadre de l'OSCE en 2001 pour constituer le fer de lance de ses efforts. Sous la direction du sénateur américain Steny Hoyer, la commission ad hoc a amélioré l'interaction entre la direction de l'OSCE et l'Assemblée, et continue de déployer des efforts en faveur d'autres grands objectifs.

Observation des élections

Tout au long de l'année, l'Assemblée a poursuivi activement son programme d'observation des élections, envoyant 186 parlementaires pour observer les élections au Kirghizistan, en Moldavie, en Albanie, en Azerbaïdjan et au Kazakhstan. En tant qu'élus, les parlementaires mettent à profit leur connaissance unique des processus électoraux pour évaluer la conduite des élections en relation avec les engagements des Etats participants au titre de l'OSCE. Après des exposés d'experts électoraux de haut rang de l'OSCE et du BIDDH et de responsables locaux, les parlementaires sont déployés dans les bureaux de vote pour observer le scellement des urnes le matin, le vote pendant la journée et le comptage des voix le soir.

Chaque fois que l'Assemblée joue un rôle de chef de file dans l'observation d'élections, le Président en exercice de l'OSCE désigne un haut responsable de l'Assemblée en tant que Coordonnateur spécial pour diriger les observateurs de l'OSCE et présenter les conclusions de la mission d'observation, conjointement avec d'autres responsables appropriés.

Dixième Prix de l'OSCE pour le journalisme

Le 1er juillet, la chaîne de télévision ukrainienne TV5 s'est vu décerner le Prix de l'OSCE pour le journalisme et la démocratie pour son rôle capital lors des événements d'octobre-décembre 2004 au cours desquels l'Ukraine est passée pacifiquement à un système de gouvernement à orientation plus démocratique et légitimement élu.

Lors d'une cérémonie spéciale tenue conjointement avec la session annuelle de l'Assemblée, le Président Hastings a décerné le prix à Roman Skrypin, rédacteur en chef de TV 5. L'Assemblée de l'OSCE a décidé de décerner le dixième prix annuel à la chaîne ukrainienne TV 5 pour honorer le grand courage dont elle a fait preuve en faisant des rapports indépendants à un moment où le Gouvernement exerçait un contrôle strict sur la couverture des événements par les médias, faisant fi du mécontentement populaire généralisé et s'employant à manipuler les processus électoraux.

Lors de la remise du prix à M. Skrypin, le président Hastings a déclaré : « ces événements historiques ont capturé l'attention du monde entier. Sans le travail de TV 5, de nombreux ukrainiens ne se seraient initialement pas rendu compte qu'une révolution pacifique était en train de se produire sur la place centrale de leur capitale. »

Le Prix de l'OSCE pour le journalisme et la démocratie a été établi par l'Assemblée en 1996 et il est devenu un important instrument de sensibilisation aux questions relatives à la liberté des médias dans le monde entier. D'un montant de 20 000 dollars, soit

environ 17 000 euros, le prix est décerné chaque année à des journalistes et organisations dont les travaux contribuent à promouvoir les principes de l'OSCE dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie.

En 2005, le Président en exercice Dimitrij Rupel a nommé les membres ci-après de l'Assemblée parlementaire en tant que coordonnateurs spéciaux :

- Kimmo Kijunen (Finlande) pour les élections législatives au Kirghizistan en février et l'élection présidentielle en juillet, ainsi que les élections législatives en Moldavie en mars ;
- le Président Hastings (Etats-Unis) pour les élections législatives en Azerbaïdjan en novembre ; et
- Bruce George, ex-Président de l'Assemblée (Royaume-Uni) pour l'élection présidentielle au Kazakhstan en décembre.

Lorsqu'elle observe des élections, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE travaille en étroite coopération avec le BIDDH et les autres assemblées parlementaires dans l'espace de l'OSCE. Depuis le début de son programme d'observation des élections, plus de 2000 parlementaires de l'OSCE en ont observé dans l'espace de l'OSCE et au-delà.

Questions au centre des préoccupations

L'Assemblée parlementaire a mis en place de petits groupes de travail et commissions ad hoc pour examiner certaines questions particulières de manière plus ciblée. Le Président de l'Assemblée peut aussi désigner des représentants spéciaux dans des domaines d'intérêt pour agir en son nom. En 2005, ils ont activement travaillé sur les questions suivantes :

Commission ad hoc sur l'Abkhazie (Géorgie). La Commission ad hoc a poursuivi ses activités visant à promouvoir la création d'un cadre politique qui pourrait faciliter la réconciliation et le règlement du conflit en Abkhazie (Géorgie), notamment par un contact direct entre la Commission ad hoc et les représentants abkhazes. Suite à l'adoption par l'Assemblée d'une résolution sur la situation en Abkhazie (Géorgie) lors de la session annuelle à Washington, la Commission a renouvelé ses efforts et ses activités qui ont notamment comporté une visite en Géorgie de la présidente de la Commission, la Vice-Présidente Tone Tingsgaard (Suède).

Groupe de travail ad hoc sur la Biélorussie. Tout au long de l'année 2005, le Groupe de travail dirigé par Uta Zapf (Allemagne) a continué d'œuvrer en faveur d'un dialogue ouvert avec le Parlement et le Gouvernement biélorusses, ainsi qu'avec les représentants de l'opposition et d'autres parties intéressées. Le Groupe a aussi progressé dans ses efforts visant à organiser une série de séminaires en coopération avec la délégation biélorusse auprès de l'Assemblée de l'OSCE et à y faire participer diverses forces politiques en Biélorussie.

Représentante spéciale sur la parité des sexes. Lors de sa session annuelle en juillet, l'Assemblée a adopté à l'unanimité une résolution sur l'amélioration

de l'égalité des sexes à l'OSCE, présentée par sa Vice-Présidente Tone Tingsgaard, Représentante spéciale sur la question de l'égalité entre hommes et femmes. Conjointement avec cette résolution, la Représentante spéciale a présenté le rapport annuel de l'Assemblée sur la parité des sexes qui aboutissait à la conclusion décourageante qu'un « mur invisible » empêche encore les femmes d'accéder aux postes de direction de l'OSCE. La Représentante spéciale a continué de promouvoir le dialogue sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes et a établi un réseau informel de parlementaires au sein de l'OSCE qui s'intéressent à promouvoir cette question.

Représentante spéciale sur Guantanamo. En février, Anne-Marie Lizin, Présidente du Sénat belge, a été nommée Représentante spéciale pour assurer le suivi de la situation des prisonniers originaires d'Etats participants de l'OSCE détenus sur l'installation américaine de Guantanamo (Cuba) et en faire rapport à l'Assemblée. Les principales recommandations de la Représentante spéciale, qui sont exposées dans son rapport présenté en juillet, comportent des appels lancés au Gouvernement américain pour qu'il mette en œuvre un calendrier pour la fermeture de l'installation et instaure des échanges plus larges de renseignements avec d'autres pays pour assurer le meilleur usage des informations anti-terroristes. Enfin, la Représentante spéciale a recommandé que la communauté internationale continue de faire pression sur le Gouvernement américain pour qu'il ferme le centre de détention.

Equipe parlementaire ad hoc sur la Moldavie. A l'issue de réunions de l'Equipe parlementaire sur la Moldavie avec des responsables à Moscou et Chisinau, l'Assemblée a adopté une résolution sur la Moldavie à Washington en juillet. Il y est souligné que tout règlement du conflit en Transnistrie doit être acceptable pour tout le peuple de Moldavie et également qu'il importe d'améliorer la démocratisation à cette fin. L'équipe, dirigée par Kimmo Kiljunen (Finlande), a recommandé d'envisager de mandater l'OSCE pour conduire des élections en Transnistrie. Depuis 2000, l'Equipe parlementaire sur la Moldavie a poursuivi ses efforts visant à résoudre la question du statut de la Transnistrie par la promotion d'un dialogue entre les parties et les organisations représentant différentes couches de la population moldave.

Représentant spécial sur le conflit du Haut-Karabakh. Présentant son rapport *A Golden Opportunity* lors de la session annuelle de l'Assemblée en juillet, le Représentant spécial Goran Lennmarker (Suède) a souligné qu'il existait une solution positive qui pourrait bénéficier tant à l'Arménie qu'à l'Azerbaïdjan. Le Représentant spécial a suggéré de trouver une solution qui soit fondée sur les expériences de l'Europe où la démocratie et l'intégration sont des éléments fondamentaux de la réalisation d'une paix durable. Après avoir visité l'Arménie et l'Azerbaïdjan ainsi que la région du Haut-Karabakh, M. Lennmarker a organisé une visite commune à Bruxelles à l'intention de représentants des délégations arménienne et azerbaïdjanaise de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour discuter de l'avenir des deux pays dans le cadre des institutions européennes et transatlantiques.

ques. Depuis sa nomination en juillet 2002, M. Lennmaker s'est employé à encourager la réconciliation et la réhabilitation dans la région par le dialogue parlementaire.

Conférences thématiques

Environnement, sécurité et coopération du haut Nord, Tromso (Norvège). Pour la toute première conférence de l'Assemblée axée spécifiquement sur les questions nordiques, les parlementaires de l'OSCE tout entière se sont réunis à Tromso (Norvège) les 12 et 13 mai. Cette conférence sur l'environnement, la sécurité et la coopération du haut Nord, a été organisée pour faire ressortir les liens entre préoccupations environnementales et problèmes de sécurité dans la région arctique. Tout au long de la Conférence, des exposés et des débats ont porté sur les dangers potentiels que les atteintes à l'environnement font peser sur la stabilité locale et internationale, ainsi que sur les relations améliorées qui peuvent résulter de la coopération sur des questions environnementales.

Démocratie et bonne gouvernance dans les sociétés multiethniques en tant que fondement de la stabilité et de la sécurité, Sveti-Stefan, Serbie-Monténégro. Réunis au Monténégro en octobre lors de la conférence d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, plus de 300 participants ont débattu de questions de bonne gouvernance dans les sociétés multiethniques. Au cours de quatre sessions ciblées, les participants ont entendu des interventions de spécialistes de ces domaines, dont plusieurs chefs d'opérations de terrain de l'OSCE, et de hauts responsables politiques de Serbie-Monténégro. Les parlementaires ont saisi cette occasion pour échanger leurs expériences et discuter des pratiques concernant la direction des sociétés multiethniques.

Activités présidentielles

En tant que représentant suprême de l'Assemblée, le président Hastings, un député de Floride, a maintenu un calendrier très actif au nom de l'Assemblée. Il a non seulement assuré la présidence de toutes les grandes réunions de l'Assemblée mais a également dirigé en 2005 la mission d'observation des élections en Azerbaïdjan et représenté l'Assemblée aux réunions d'autres organisations et institutions de l'OSCE.

Au cours de sa présidence, le député Hastings a mis un accent particulier sur le dialogue parlementaire et a veillé à ce que l'Assemblée soit un partenaire fiable qui contribue au succès actuel de l'OSCE. A cet effet, le Président a encouragé les débats sur la réforme de l'OSCE au sein de l'Assemblée et poursuivi l'observation des élections comme activité clé des efforts de l'Assemblée pour renforcer la démocratie dans la région de l'OSCE.